



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration

Séance du 12 AVRIL 2024

20240412_CA13 – Partenariat Les Ruchers de la Vignerie – Limoges habitat

Le Conseil d'Administration de LIMOGES HABITAT s'est réuni le vendredi 12 avril 2024 à 16 heures 30 dans les locaux du siège, 224 rue François Perrin à Limoges et en visio-conférence via l'outil Teams.

Ont participé :

Madame Catherine MAUGUIEN-SICARD, Présidente

Monsieur Jean-Luc BONNET, Vice-Président

Mesdames Martine BOUCHER, Danielle DUVALET, Sarah GENTIL, Marie HERNANDEZ, Catherine JARRY et Samantha ROLLAND, Administratrices

Messieurs René ARNAUD, Philippe CHADELAS, Georges DAMIANO, Jean-Yves ESTOUP, Laurent GUERY, Jean-Marie LAGEDAMONT, Jean-François LANDRON, Michel NYS, Dominique RENAUDIE, Gérard RUMEAU, Eric SCHALTEGGER, Administrateurs

Monsieur Eric MULLER, Direction Départementale des Territoires, représentant le Commissaire du Gouvernement

Monsieur Raphaël ALARCON, Secrétaire du Comité Social et Economique

Madame Céline MOREAU, Directrice générale

Absents excusés :

Madame Samia RIFFAUD, Administratrice, ayant donné pouvoir à Madame GENTIL

Monsieur Jacky BOUHIER, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame DUVALET

Monsieur Franck LETOUX, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Monsieur Patrick PIMPAUD, Administrateur, ayant donné pouvoir à Monsieur LAGEDAMONT

Monsieur Xavier TRACOU, Administrateur, ayant donné pouvoir à Madame MAUGUIEN-SICARD

Madame Aya Ekoun Debora KOUAKOU, Administratrice

Monsieur Bernard BEAUBREUIL, représentant Alliance Offices Habitat

Absent :

Monsieur Rachid EL BOUTAYBI, Administrateur

La séance est ouverte à 16 heures 30 sous la présidence de Madame MAUGUIEN-SICARD, Présidente.

Vu le Code de la Construction et de l'habitation, et notamment son article R421-16,

Vu la réhabilitation des 256 logements de la résidence Montjovis à Limoges démarrée en 2019,

Considérant la mise en place de solutions innovantes et éco-responsables, attentives au volet environnemental, comme l'installation de 10 ruches courant 2023 sur la toiture terrasse du 84 Montjovis,

Considérant le bilan positif et la volonté de Limoges habitat de poursuivre en 2024 dans cette dynamique et de donner la priorité à la mise en place d'animation auprès des locataires,

Considérant la proposition de reconduction de la convention de partenariat et la nécessité de renouveler l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 000 € aux Ruchers de la Vignerie,

Vu le rapport présenté,

Le Conseil d'administration délibère,

- Autorise la signature de la convention avec les Ruchers de la Vignerie fixant les modalités du partenariat avec Limoges habitat,

- Autorise le versement d'une subvention d'un montant de 5 000 € répartis comme suit :
 - o Un acompte de 70 % dès la signature de la convention,
 - o Le solde de 30 % sous réserve de production des bilans et du respect des engagements des parties.

Formalités de publicité effectuées

le **23 AVR. 2024**

Pour extrait conforme,

Limoges, le **23 AVR. 2024**

LA PRESIDENTE

Catherine MAUGUIEN-SICARD

